



APPEL D'OFFRES OUVERT ANNUEL ET RECONDUCTIBLE

Recherches sur l'enfance en danger

1^{ère} session 2005

Discipline(s) concernée(s) : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MEDECINE, SCIENCES JURIDIQUES

Présentation

L'Observatoire national de l'enfance en danger vise à mieux connaître les phénomènes de maltraitance envers les mineurs, à éclairer les débats et à aider à la prise de décisions améliorant la situation des enfants et des adolescents et de leurs familles en développant les pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge.

Pour ce faire, l'Observatoire est chargé de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de diffuser les données chiffrées, les études, les recherches et les pratiques de prévention et d'intervention en protection de l'enfance dont les résultats ont été jugés concluants.

Le développement d'études et de recherches s'inscrit parmi les principales missions de l'ONED au même titre que la mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions ; le recensement et l'évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge ; la participation au réseau des observatoires européens et la diffusion et la circulation des informations.

La diversité des travaux de recherche dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance en danger conduit le Conseil scientifique et le Conseil d'administration de l'Observatoire à lancer pour l'année 2005 un premier appel d'offres ouvert et reconductible annuellement. Celui-ci est complété par un appel d'offres thématique (1).

L'objectif du présent appel d'offres est de développer l'étude de questions émergentes

dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques ou politiques exerçant dans le champ dit de « l'enfance en danger ».

Le terme est à entendre dans une acception large à l'exclusion des recherches strictement consacrées à l'enfance délinquante.

En revanche, des situations telles que les enfants témoins de violence, confrontés à un environnement sectaire ou à l'utilisation nocive de l'Internet, etc. peuvent faire l'objet de propositions même si leur prise en compte dans le champ de l'enfance en danger est récente et parfois discutée.

L'objectif de l'ONED est de participer, grâce à une meilleure connaissance des processus, à l'amélioration de la situation des enfants et de leurs familles dans notre pays. Le projet devra donc mettre clairement en évidence ses apports aux interventions de terrain.

Chaque projet sera analysé par deux experts désignés par le Conseil scientifique de l'ONED.

La commission scientifique de l'appel d'offres, présidée par le président du Conseil scientifique, le professeur Serban Ionescu, se réserve le droit d'auditionner les équipes présélectionnées qui devront être rattachées soit à un laboratoire de recherche, soit à une association ou à une fondation. Si tel était le cas, les auditions auraient lieu le 23 juin 2005. La liste des membres de cette commission sera jointe aux résultats de l'appel d'offres

La durée du projet ne pourra excéder 18 mois.

Modalités

Les dossiers devront être adressés, au plus tard le **10 mai 2005** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante : Monsieur le Directeur, ONED, 96 rue Didot, 75014 Paris.

Ils seront constitués des éléments suivants :

- Un dossier administratif et financier en cinq exemplaires.
- Cinq exemplaires du texte du projet qui ne devra pas dépasser 10 pages (hors annexes). Police : Times New Roman taille 12 pour le corps du texte et 10 pour la bibliographie. Interligne : simple ou 1,5 ligne.
- Un résumé (une page, 1800 signes) en 15 exemplaires.

Après avis de la commission scientifique de l'appel d'offres, le Conseil d'administration du GIP Enfance maltraitée décidera de l'opportunité du financement. La décision sera transmise aux équipes courant juillet 2005.

(1) Texte de l'appel d'offres thématique et dossier téléchargeables à partir du 8 février 2005 :

www.oned.gouv.fr